

LA BASE MIMAUSA – OUTIL DE SAUVEGARDE DE LA MEMOIRE DES SITES MINIERES

Pascale BLANCHART

INSTITUT DE RADIOPROTECTION ET DE SÛRETE NUCLEAIRE (IRSN)

31 avenue de la Division Leclerc, B.P. 17, 92262 Fontenay-aux-Roses Cedex

Pascale.blanchart@irsn.fr

En France, l'industrie de l'uranium s'est développée au lendemain de la seconde guerre mondiale. Elle a vécu son apogée au cours des années 80 pour décliner ensuite, la dernière mine d'uranium française ayant fermé ses portes en mai 2001. Ces activités d'exploration, d'exploitation et de traitement de minerais d'uranium ainsi que le stockage de résidus de traitement ont concerné en France métropolitaine environ 250 sites.

Ainsi, à la fin des années 2000, compte tenu du nombre de sites, de leur dispersion géographique et de la diversité des situations rencontrées, il était en pratique difficile de dresser un panorama complet des activités minières d'uranium en France dans l'objectif d'en apprécier l'incidence environnementale. Aussi, en 2003, à la demande de la Direction de la Prévention des Pollutions et des Risques (DPPR) du Ministère de la Transition Ecologique, l'IRSN a lancé un programme dont l'objectif était de disposer d'une source d'information complète sur la situation administrative et les éventuels dispositifs de surveillance radiologique autour des sites concernés par les activités minières d'uranium. Ce programme, baptisé MIMAUSA – Mémoire et Impact des Mines d'urAniUm : Synthèse et Archives – a été supervisé par un comité de pilotage composé de représentants du ministère en charge de la prévention des risques de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), de l'opérateur minier qui est actuellement Orano Mining, des Directions régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) couvrant les départements de l'Auvergne et du Limousin ainsi que le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM).

Le programme MIMAUSA a permis d'aboutir à une compilation et une synthèse des données disponibles afin de permettre à l'ensemble des parties prenantes, pouvoirs publics nationaux et locaux mais aussi au public, de disposer d'une source d'information sur les sites miniers d'uranium et d'assurer la pérennité de la connaissance de ces sites en dépit de l'arrêt des activités concernées. D'abord sous un format papier (version de 2004 et de 2007), cet inventaire est actuellement disponible sous la forme d'une application Web accessible à tous. Ainsi, la base MIMAUSA consiste en un recensement le plus exhaustif possible, sur la base notamment des bilan environnementaux d'Orano Mining, des sites sur lesquels ont été pratiquées des activités en lien avec l'exploration (travaux de reconnaissance d'ampleur significative), l'extraction ou le traitement du minerai d'uranium en France métropolitaine. La base contient des informations sur l'historique, le contexte géographique, la situation administrative, l'activité minière et le réaménagement et les éventuels dispositifs de surveillance radiologique autour des sites miniers d'uranium. A cet égard, le contenu de la base MIMAUSA est délibérément factuel et présente les informations descriptives de manière synthétique sans commentaire ni jugement. Ainsi, aucune appréciation du niveau d'impact sur l'environnement n'est en particulier associée à ces informations.

Depuis 2022, une refonte la base MIMAUSA est en cours afin d'intégrer les évolutions technologiques du web et les nouveaux besoins des utilisateurs (lecture sur smartphones, transfert de données vers data.gouv etc...), d'améliorer l'outil d'une part en prenant en compte, le retour d'expérience des dernière années, d'autre part en y insérant de nouvelles informations en lien avec les sites minier (secteurs d'information sur les sols, lien avec le site du Réseau National de Mesures de la radioactivité de l'environnement etc...).